

# COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

## ACCEPTÉS



- ✓ Articles de sport et de loisir (bicyclette, but, panier de basketball, sac de golf, structure de jeux, balançoire, tous les jouets en métal ou en plastique, etc.)
- ✓ Électroménagers (lave-vaisselle, cuisinière, laveuse, sècheuse, chauffe-eau, etc.)
- ✓ Ameublement (bureau, matelas, miroir, sommier, banc, chaise, table, bain, douche, évier, toilette, divan, causeuse, canapé, sofa, etc.)
- ✓ Mobilier extérieur (ensemble patio, etc.)
- ✓ Tapis (max 3 pi de longueur, 50 lbs et attaché.)
- ✓ Réfrigérateur, congélateur et climatiseur
- ✓ Serpuairens (appareils électroniques, tv, ordinateur, etc.)
- ✓ Piles et batteries.
- ✓ Sièges d'auto pour enfant et bébé.

## REFUSÉS



- ✗ Bonbonnes de propane.
- ✗ Ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souche, asphalte, sable et gravier.
- ✗ Débris de construction ou de terrassement.
- ✗ Pièces de carcasses d'automobiles.
- ✗ Pneus.
- ✗ Produits toxiques et matières explosives.
- ✗ Tas de déchets pêle-mêle.

Vous devez déposer vos gros rebuts près de vos ordures ménagères régulières en bordure de la voie publique, la veille de la collecte.

Pour les résidences desservies par un **conteneur à ordures (chemins de chalets)**, vous devez **obligatoirement** aviser la Municipalité la veille de la collecte avant 15 h, en téléphonant au 418 475-6060.

Les débris déposés dans une remorque « trailer » ne seront pas ramassés.

Pour toutes questions, vous pouvez téléphoner à Caroline en composant le 418 475-6060.